



o

zoom
2019



Sommaire

- Mot de la présidente et des membres du bureau p 4
- Présentation de l'association p 5

Actions à destination des personnes accompagnées

- **Objectif 1 : Accompagner les personnes dans leur parcours de vie**
 - o FAM Saint Pierre en Auge p 6 / 7
- **Objectif 2 : Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes**
 - o IME Falaise p 8 / 9
 - o SASLA Falaise p 10 / 11
 - o SESSAD Falaise Lisieux p 12 / 13
 - o RÉSIDENCE HENRI LE CLAINCHE Falaise p 14 / 15
 - o FOYER DE VIE « Les Bruyères » Falaise p 16 / 17
 - o SASLA A. NOSTÉ Caen p 18 / 19
 - o RÉSIDENCES DE LA VALLÉE D'AUGE Lisieux p 20 / 21
- **Objectif 3 : Adapter notre offre pour répondre aux besoins et attentes**
 - o IME Lisieux p 22 / 23
 - o ESAT « Les Ateliers du Pays d'Auge » Lisieux p 24 / 25
 - o ESAT « Les Conquérants » / AIT Falaise p 26 / 27

Actions à

- **Objectif 4 : Accueillir et accompagner les familles** p 30
- **Objectif 5 : Renforcer le lien avec les familles** p 32
 - o Foyer de vie de Lisieux p 28 / 29
- **Objectif 6 : Assurer le développement de l'association** p 31

Actions à destination des salariés

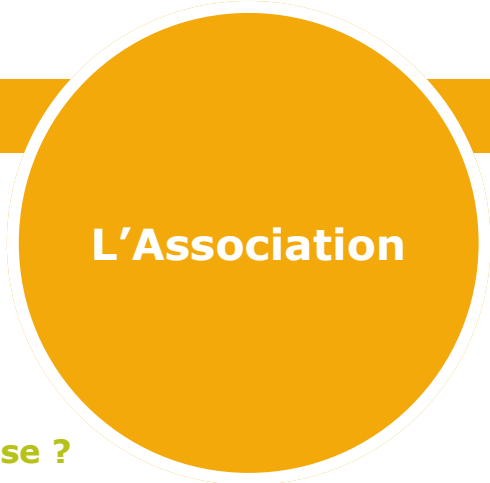
- **Objectif 7 : Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité** p 34 / 35
 - o SAVS p 32 / 33
- **Objectif 8 : Œuvrer pour une qualité de vie au travail**
- **Objectif 9 : Soutenir l'initiative et la créativité des salariés**
 - o SAMSAH Caen p 36 / 37

Actions à destination des partenaires

- **Objectifs 10 et 11 : Impulser et renforcer le travail en réseau partenarial**
 - o SASLA de Lisieux p 38 / 39

Actions

- **Objectif 12 : Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion**
 - o Siège social p 40 / 41



Cette nouvelle version du zoom, journal annuel auquel vous êtes maintenant habitués, va vous permettre de découvrir les actions majeures réalisées en 2019 par les enfants et adultes accompagnés dans les établissements et services, et aussi les actions mises en œuvre à destination des familles et amis ainsi que des partenaires. Toutes sont conformes à notre projet associatif, à ses objectifs et à ses valeurs que sont l'engagement, l'épanouissement et la créativité.

Par ailleurs, nous retiendrons la date du 25 mars 2019 comme un événement majeur dans la vie de l'association avec la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec nos financeurs, l'Agence Régionale de Santé de Normandie et le Conseil départemental du Calvados. Les principaux éléments de ce CPOM vont nous permettre pendant 5 ans d'avoir une approche différente et plus globale de la vie de l'association. Celui-ci nous amène en particulier à revoir nos outils de gestion, avec notamment une projection financière sur plusieurs années, tout en gardant en point de mire la réalisation des objectifs que nous avons négociés pour cette période :

- Garantir l'inclusion
- Favoriser la continuité de parcours
- Développer l'aide aux aidants et aux familles,
- Favoriser l'évolution des pratiques professionnelles
- Adapter notre offre pour répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées
- Renforcer l'efficience

L'Unapei, réseau national auquel l'association appartient, a été particulièrement active en 2019 à travers plusieurs combats majeurs comme celui pour la citoyenneté, l'habitat, l'éducation ou encore les aidants. Ceux-ci, couronnés de succès, ont bénéficié à l'association, et surtout à toutes les personnes que nous accompagnons et à celles qui les entourent.

Nous savons, à ce jour, que l'année 2020 sera marquée par la crise de Covid-19. Vous pouvez compter sur chacun d'entre nous, membres de l'association et professionnels, pour que cette crise ait le moins d'impact possible sur la vie des personnes que vous nous avez confiées.

Qu'est-ce que l'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise ?

L'Apaei est une Association de parents et amis d'enfants handicapés mentaux.

Ses statuts

L'association regroupe toutes les personnes physiques et morales qui appartiennent ou s'intéressent à des familles ayant un ou des enfants, un ou des parents, présentant un handicap mental et éventuellement d'autres handicaps associés.

L'association à but non lucratif est affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique par décret du 30 mars 1963.

Son territoire

L'association intervient essentiellement sur les secteurs géographiques du Pays d'Auge et du Pays de Falaise. Elle peut également étendre ses actions sur l'ensemble du département du Calvados par la création de services à vocation départementale.

Ses missions

- ♦ Défendre les intérêts moraux et matériels des personnes ayant un handicap mental avec éventuellement d'autres handicaps associés et de leur famille, en intervenant notamment auprès des pouvoirs publics, les collectivités territoriales ou locales et des instances judiciaires.
- ♦ Animer et développer l'esprit d'entraide et de solidarité entre les familles.
- ♦ Concevoir, créer, adapter, développer et gérer les établissements et services nécessaires au meilleur développement des personnes ayant un handicap mental, dans une dynamique d'insertion sociale incluant des actions dans les domaines scolaires, professionnels, culturels et sportifs.

Ses secteurs d'activités

L'association contribue à l'accompagnement de la personne handicapée mentale tout au long de sa vie. Il s'agit de lui procurer les moyens d'une existence digne à laquelle tout être humain aspire dans la société. L'utilisateur est acteur dans l'élaboration de son projet et au cœur de la réalisation, accompagné de ses parents ou de son représentant légal. L'association est ainsi un espace d'écoute et de coordination pour trouver des solutions dans l'intérêt de la Personne Handicapée Mentale.

L'association gère 16 établissements et services pour 923 places autorisées.
Au 31/12/2019, l'association compte 360 salariés.

MEMBRES DU BUREAU	
Présidente	Béatrice Cousin
Vice Président	Patrick Louaintier
Secrétaire	Marie-Edith Joseph
Secrétaire Adjoint	Gilles Lecoeur
Trésorier	Jean-Noël Vallée

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019	
Claude Arsène	Aude Lerossignol
Catherine Cazanov	Joël Livet
Françoise Gautier	Edith Prunier
Sylviane Guichard	

Accompagner les personnes dans leur parcours de vie

Soutenir les personnes accompagnées dans leurs choix

La vie affective au FAM

La vie affective et sexuelle est un sujet sensible pour chacun, peut-être encore plus lorsqu'il s'agit d'accompagner des personnes en situation de handicap.

Dans notre Projet d'Etablissement, nous avons affirmé que chacun d'entre nous a le droit d'aimer, d'être aimé et de l'exprimer d'autant qu'il constitue un facteur d'épanouissement. Pourquoi le déploiement d'un accompagnement quotidien se heurte-t-il alors à des résistances ou à faire « comme si rien ne se passait » ?

Depuis, notre engagement s'est concrétisé par une action de formation adressée à un groupe constitué de professionnels, parents et résidents. Plus que de rappeler le contexte légal, cette première étape a constitué l'occasion de partager ce que chaque acteur se représente ou non. Les représentations de chacun sont différentes en fonction de son développement affectif, émotionnel et corporel.

« Je suis amoureux », « je t'aime », « tu me plais », « j'ai envie de faire un bisou » et « j'ai envie de voir mon copain... » sont généralement des paroles données et la séduction, être à côté de la personne, donner la main sont des manifestations de la vie affective des résidents du Foyer « Odyssée ».

Notre mission consiste avant tout à construire un climat favorable à leur expression, être prêts à accueillir les questions et y répondre, toujours en considérant le référentiel du résident :

« Qu'est-ce que cela peut vouloir dire pour lui ? ».

Lorsque les mots ne sont pas possibles ou qu'ils ne suffisent plus, l'identification des besoins et les moyens pour y répondre font l'objet de réflexions. Des supports personnalisés peuvent être envisagés en veillant à garantir l'intimité de la personne concernée et l'innocence des autres personnes dont les besoins ne se situent pas au même niveau.

Dans ce domaine, la qualité et la pertinence de notre accompagnement résultent dans la formation et dans les échanges interprofessionnels afin de croiser les regards et orienter notre accompagnement pour le résident et non pas vers ce qui serait le plus simple, ne rien voir.



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Le **FAM** (Foyer d'Accueil Médicalisé) est une structure d'hébergement qui accueille des adultes gravement handicapés ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie courante, ou d'un suivi médical régulier.

Directeur : Chantal Degrenne

Chef de service : Géraldine Bordeaux

Nombre de places autorisées : 33

27 internat, 5 externat, 1 accueil temporaire

Nombre de salariés :

73

Nombre d'ETP 2019 :

42,70

Budget annuel 2019 :

2 409 087 €

Faits marquants en 2019



Nous avons travaillé la mise en relation avec des sociétés extérieures pour remplacer ou renforcer nos équipes éducatives sur des moments très ponctuels où les besoins étaient plus forts et pour remplacer notre agent technique. Ces intervenants extérieurs se sont adaptés à nos besoins.

Au Foyer d'Accueil Médicalisé « Odyssée », nous avons tout au long de l'année mis un point d'honneur à privilégier les relations avec les familles qui constitue l'un des axes fort réaffirmé dans le dernier projet d'établissement.



Ainsi, l'année 2019 a été marquée par deux grands temps particulièrement forts auxquels les familles ont été invitées.

- o Le barbecue du vendredi 2 août
- o Le repas de Noël

Ces deux grandes manifestations ont été très appréciées par l'ensemble des familles. La convivialité et ces moments de partage nous ont confortés dans l'idée de poursuivre cet axe principal dans les années futures voire de continuer à les multiplier. Des goûters familles seront organisés chaque mois tout au long de l'année 2020.

Épanouissement & Personnes accompagnées



Perspectives 2020

La période Covid nous a amené à interrompre momentanément la réalisation de certains objectifs prévus. Nous serons vigilants à nos actions de préventions médicales dès septembre 2020.

Nous continuerons à nous employer à mettre en œuvre les axes de notre projet d'établissement, notamment par l'augmentation constante de notre offre de répit et par les réponses données aux besoins des familles. Nous menons une politique dynamique de notre démarche qualité qui sera maintenue cette année.

Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes

Promouvoir l'inclusion

L'inclusion scolaire et périscolaire à l'IME de Falaise

Depuis plusieurs années, la dynamique de l'inclusion des enfants en situation de handicap vers « l'extérieur » se développe de plus en plus. A l'IME de Falaise, nous avons construit plusieurs partenariats avec les structures scolaires et périscolaires. Ainsi, à travers plusieurs activités loisirs, sportives et scolaires, nous avons partagé et monté des projets avec des jeunes du milieu ordinaire. A travers les activités sportives et culturelles, nous avons participé à plusieurs manifestations et monté des projets communs.



Participation au CROSS du collège de Falaise, au parc de la Fresnaye



Projet danse/théâtre : Projet subventionné par le DRAC et crée avec la compagnie de danse Noesis. Participation au festival de Danse de tous les sens au mois de mai.

Témoignages et ressentis

Francesca (à l'IME, 16 ans) : « Je me suis trompée une seule fois, je me suis fait des amis du collège, j'étais à l'aise et à la fin du spectacle Madame Gambelin m'a proposé de m'inscrire dans un groupe de danse à la rentrée. ».

Yassan, Harmonie et Elona (à l'IME, 12 ans) : « On était un peu stressés avec les autres élèves mais après c'était super. »

Tom (élève de 5^e au collège, 12 ans) : « C'était sympa d'être avec l'IME, je n'étais pas trop stressé ; et puis j'ai l'habitude car je fais du kayak avec un autre IME à Pont d'Ouilly. J'en garde un bon souvenir. Il y avait une jeune sympa qui voulait parler avec tout le monde. Mais ce que j'ai aimé aussi c'est venir visiter l'IME, surtout l'atelier bois car j'aime beaucoup ça ! »



Ce projet chorégraphique a été réalisé avec les élèves de 6^e et 5^e du collège des Douits de Falaise.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF FALAISE

L'IME (Institut Médico-Educatif) accueille en internat ou en externat des enfants et des adolescents de moins de 20 ans déficients intellectuels, quel que soit leur degré de déficience.

Directeur : Laurent Boullanger

Chefs de service : Isabelle Moure, Mickael Ruel, France Kostrzewa

Nombre de places autorisées : 83
25 internat, 58 semi internat

Nombre de salariés :

61

Nombre d'ETP 2019 :

49,60

Budget annuel 2019 :

3 487 213 €

Epanouissement
&
Personnes
accompagnées



séance de Crossfit à Caen, avec le local jeune de Falaise



Cycle de cirque avec les élèves de 4^e du Collège des Douits de Falaise

Faits marquants en 2019

L'inclusion professionnelle à l'IME de Falaise en 2019

L'inclusion professionnelle des jeunes s'est développée au cours de l'année écoulée au bénéfice des jeunes accueillis à l'IME. En effet, de nouveaux partenariats se sont établis avec différents établissements et entreprises.

Les jeunes ont la possibilité d'aller en immersion au sein du magasin IKEA de Fleury/Orne pour participer à un atelier « montage de meubles ». Ils vont également de manière hebdomadaire au CrossFit de Mondeville ainsi qu'à la salle de sport « l'Orange Bleue » de Falaise afin d'entretenir les locaux, en échange de séances à coût réduit. Le supermarché Carrefour de Falaise accueille également 4 jeunes tous les vendredis matins pour y travailler en toute autonomie comme stagiaire.

Enfin, un groupe de jeunes participe aussi à l'entretien des espaces verts et des locaux au centre équestre « La Rotourelle » en échange d'activités de loisirs offertes.

Perspectives 2020

Vous l'aurez compris, l'inclusion restera le maître mot pour 2020. Partout où les portes s'entrouvrent, nous mettrons nos moyens à disposition pour favoriser le maintien du lien avec le milieu ordinaire.

Nous voyons qu'il est possible de partager des moments ou des activités qui ont du sens, où les jeunes montrent leur savoir-faire. Nous ne parlons pas que de scolarité car l'inclusion pour des jeunes en situation de déficience intellectuelle passe aussi par d'autres modalités. Nous n'oublions pas pour autant ceux qui ont besoin, du fait de leur handicap, d'aménagements dans le temps, les locaux et les modalités d'accompagnement qui ne permettent que peu d'inclusion dans le milieu ordinaire car celui-ci n'est pas à ce jour pas équipé pour assurer le confort et la sécurité de ces jeunes.

Nous allons conserver un équilibre pour remplir nos missions dans le respect des besoins de chaque usager en lien avec la réalité du territoire que nous devons aborder de manière pragmatique.

Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes

Promouvoir l'inclusion par l'inscription dans la cité

L'accompagnement au logement

Un des objectifs associatif est de promouvoir l'inclusion par l'inscription dans la cité et l'environnement social, selon les capacités et potentialités des personnes accompagnées.

Le SASLA de Falaise s'inscrit dans cette dynamique notamment dans l'accompagnement au logement.

Il dispose d'un collectif d'habitation situé au sein de la cité qui disposent de 11 logements individuels pour des adultes ayant suffisamment d'autonomie pour vivre en appartement mais qui restent fragiles et vulnérables.

Lorsque les adultes accompagnés sont prêts, le SASLA les accompagne dans leurs recherches d'appartements en ville. Pour répondre au mieux aux besoins des adultes suivis, il a été essentiel de promouvoir le SASLA auprès des agences immobilières et également auprès de l'association « Soi-Toit », structure sociale proposant des appartements locatifs pour un public fragile avec un accompagnement.

Au fil du temps, une relation de confiance s'est installée avec le suivi d'un couple et de ce fait un partenariat est né.



Faits marquants en 2019



Dimitri a eu son permis de conduire

Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être est un des axes des valeurs associatives.

L'inscription au permis de conduire d'un des usagers du SASLA s'inscrivait dans cette perspective.

Après avoir obtenu le code de la route, Dimitri a suivi des heures de conduite qui ont été source d'angoisses et de questionnement, mais sa persévérance et sa confiance acquises au fil du temps lui ont permis de réaliser ce projet et cela s'est conclu par une réussite à l'examen dès la première présentation.

Ce succès a donné envie à d'autres adultes de s'inscrire, à leur tour, à l'épreuve du permis de conduire.

Deux ont obtenu leur code au premier passage et suivent actuellement les leçons de conduite.



Dimitri a eu son permis de conduire.

Emménagement en couple pour Élise et Yann

Début janvier 2019, Élise et Yann ont emménagé en couple dans un appartement de l'Association Soi-Toit à Falaise.

Cette structure valorise la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Ils bénéficient d'un accompagnement éducatif qui se conjugue avec celui du SASLA.



Emménagement d'Élise et Yann.

Perspectives 2020

Le soutien, l'écoute et les encouragements par l'équipe du SASLA permettent aux adultes de mener à terme leur projet. Les apprentissages proposés et les progrès réalisés permettent aux personnes accompagnées de se rapprocher de la « Normalité ».

Passage de permis de conduire, recherche de logement, vie de couple, mariage etc.

Suite aux réflexions menées cette année et selon les capacités des adultes accompagnées, des mouvements devraient s'opérer vers des logements dans la ville de Falaise avec un accompagnement SASLA, SAVS, ou éventuellement sans accompagnement.

L'équipe éducative s'adapte aux difficultés des personnes accompagnées pour leur trouver les meilleures solutions.

SASLA DE FALAISE

Le **SASLA** (service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome) est un logement individuel dissocié des structures. Leurs occupants financent directement leurs charges locatives et bénéficient d'un suivi éducatif.

Directrice : Agnès Roha

Chef de service : Eric Faux

Nombre de places autorisées : 30

Nombre de salariés :

6

Nombre d'ETP 2019 :

4,40

Budget annuel 2019 :

211 061 €

Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes



Favoriser l'autonomie selon les capacités et potentialités des personnes

Le pairing ou la mise en confiance à l'UEMA (Unité d'Enseignement en maternelle Autisme)

Le jeune autiste ne traite pas les informations de manière typique. La perception des sensations est particulière (trop, trop peu, ou d'intensité variable d'un moment à un autre).

Le jeune autiste présente une perturbation attentionnelle. De plus, la vision de l'environnement est souvent morcelée, avec un attachement aux détails et une difficulté à considérer l'environnement de manière globale. Lors des interventions pédagogiques ou éducatives, nous devons donc nous employer à travailler la mise en confiance et coopération ce que l'on appelle le pairing.

Le pairing, c'est établir une relation de confiance avec l'enfant. C'est un processus d'association entre des événements plaisants (des renforçateurs) et des événements neutres (personnes, réalisations). Plus souvent, le pairing est l'association d'une personne et d'un renforçateur. Il s'agit donc de faire en sorte que l'enfant trouve un bénéfice, c'est à dire des conséquences positives dans la relation avec l'adulte.

Pour favoriser le pairing, il est recommandé de réfléchir à l'environnement, afin que l'enfant passe par la relation à l'adulte afin d'obtenir les renforçateurs. Eviter de parler, en dehors des félicitations est également une attitude recommandée dans une démarche de pairing.

En pairing, l'adulte évitera les consignes, les contraintes, il s'approche de l'enfant en lui proposant des jeux, en évaluant la force des renforçateurs proposés.

Pour faire simple, l'adulte, dans la démarche de pairing, fait en sorte de devenir « intéressant » pour l'enfant, amenant dans son environnement des conséquences qu'il vivra de façon positive. Il est important d'amener les enfants à faire des demandes. Pour cela nous mettons à disposition des enfants des pictogrammes (images plastifiées). L'enfant est invité à s'en saisir pour faire une demande à l'adulte.



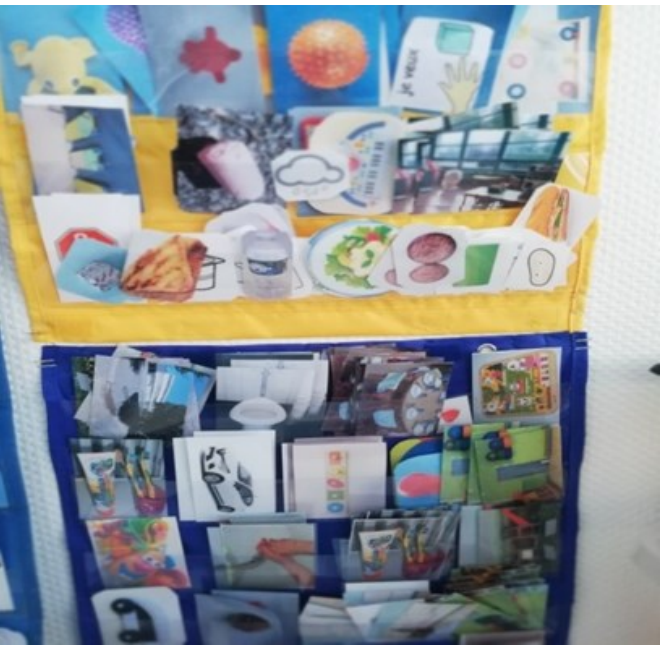
L'emploi du temps est aussi matérialisé sur une bande chronologique qui sert de fil rouge à tous, il n'y a plus de surprises entre maintenant et après.

Chaque professionnel a un jeu de pictogrammes qu'il fait visualiser à l'enfant.

La banque de pictogrammes est inépuisable. Les séquences de la journée sont matérialisées sur une bande chronologique, l'enseignante la compose la veille, tous les acteurs s'y réfèrent dans la journée.

Faits marquants en 2019

- La poursuite du groupe « contes » en co-animation (psychologue /éducatrice).
- Le groupe école de musique à Falaise.
- L'atelier expression picturale à Lisieux.
- Le partenariat avec les équipes des CAMSP pour engager un travail qui évite les ruptures de parcours et de soins et l'intervention précoce.
- Le soutien pendant les stages en entreprises, la découverte des métiers, le soutien et l'aide à l'orientation.



SESSAD

Le **SESSAD** (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) a pour but d'accompagner et soutenir l'enfant, l'adolescent dans son cadre de vie habituel. Il s'adresse à des jeunes de 0 à 20 ans qui ont une notification de la MDPH.

Directeur : Laurent Boullanger	Nombre de salariés :	23
Chef de service : Christophe Seguin	Nombre d'ETP 2019 :	14,00
Nombre de places autorisées : 55	Budget annuel 2019 :	800 072 €

Perspectives 2020

- Poursuivre l'amélioration continue du service par la formation des équipes, la poursuite de l'analyse des pratiques professionnelles.
- Travailler avec la MDPH la nouvelle nomenclature et particulièrement la notion de SESSAD polyvalent.
- Poursuivre le développement du maillage territorial, et pouvoir être ressource quand un partenaire en difficulté face à une situation fait appel à notre service, tenter d'apporter une expertise sur le terrain, et si possible un début de réponse à la situation complexe.

Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes

Écocitoyenneté : la Résidence Henri Le Clainche se met au vert

En milieu d'année 2019, le projet éco citoyen voit le jour à la Résidence Henri Le Clainche. Il résulte d'une analyse de situation et d'une prise de conscience de certains résidents. Pour cela, nous avons dans un premier temps pesé tous nos déchets sur une semaine : le constat est sans appel, tous déchets confondus, nous avons jeté près de 100 kg. Ramené au nombre de résidents, on arrive à environ 2 kg par personne, pas loin de deux fois la moyenne nationale ! Afin de réduire nos déchets, le point important était de mettre en place le tri sélectif. En partenariat avec la Ville de Falaise et la Communauté de Communes, nous avons pu faire installer un point d'apport volontaire au plus proche de la Résidence pour en faciliter l'accès. Sur chaque pavillon, des poubelles de tri et un affichage ont été installés. Une sensibilisation auprès de l'ensemble des résidents a été faite sous forme de jeu. Les débuts n'ont pas été simples et quelques erreurs ont été commises, mais dans l'ensemble, les adultes ont changé leurs habitudes, sont plus responsables et font le tri. Le foyer de Guibray a mis en place un bac de collecte des bouchons en plastique au sein de la résidence. Les déchets non recyclables sont bien évidemment évacués en déchetterie ou dans les points de collecte des supermarchés (piles, ampoules) Nous avons souhaité aussi réduire les quantités de déchets alimentaires. Pour cela, un second composteur a été installé dans lequel nous jetons : les végétaux (épluchures, fruits abîmés...), les restes de repas (riz, pâtes, pain, marc de café...) Avec l'existence d'un petit jardin sur la Résidence, il est apparu nécessaire d'installer un collecteur d'eau de pluie pour procéder à l'arrosage des fruits et légumes.

L'écocitoyenneté passe aussi par l'économie d'énergie. Sur ce point-là, la résidence a pris les devants en installant progressivement des ampoules basses consommation et des détecteurs de mouvement. Le point de vigilance reste sur les appareils électriques qui vont être achetés, nous nous engageons à les choisir de la meilleure classe énergétique possible afin de limiter notre impact.

Pour les économies d'eau, nous veillons à ce que les résidents l'utilisent à bon escient, en privilégiant les douches aux bains par exemple, les robinets sont ou seront équipés de mousseurs et les chasses d'eau seront économiques.

Enfin, tous les ans au mois de septembre a lieu la journée mondiale du nettoyage de la nature. Nous n'avons pas pu nous organiser pour y participer en 2019 mais comptons nous rattraper le 19 septembre 2020 !



Philippe, G au point de collecte à l'entrée de la Résidence

RÉSIDENTE « HENRI LE CLAINCHE » FALAISE

Le **FOYER D'HÉBERGEMENT POUR TRAVAILLEURS D'ESAT** est une structure non médicalisée assurant l'hébergement des personnes handicapées qui travaillent soit dans un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), soit en milieu ordinaire ou qui sont accueillies au sein d'un centre de rééducation professionnelle. Un soutien éducatif et social y est assuré.

Directrice : Agnès Roha
Chef de service : Eric Faux
Nombre de places autorisées : 48
 47 internat / 1 accueil temporaire

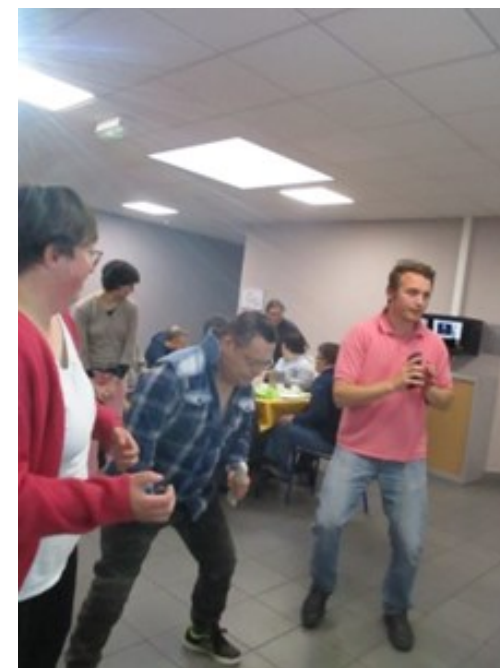
Nombre de salariés : 27
Nombre d'ETP 2019 : 20,80
Budget annuel 2019 : 1 539 760 €

Faits marquants en 2019



Repas à thèmes : Faire voyager les usagers le temps d'un repas

Le complexe d'hébergement propose à ses résidents des repas à thème une fois par mois. Les résidents sont interrogés en début d'année sur les menus « cuisine étrangère » et traditionnelle qu'ils aimeraient manger. Ils se prêtent au jeu et les idées fusent : menu américain, mexicain, asiatique et bien d'autres... Il ne reste plus qu'à organiser les décors, donner le ton de l'ambiance et c'est parti ! Les menus sont ensuite fixés pour l'année et affichés en FALC au sein de la Résidence. Le personnel de la société MEDIREST prépare les menus adéquats, l'occasion de relever des plats aux saveurs inattendues et de rompre avec la routine des plats habituellement proposés.



On s'ambiance à la Résidence...

Perspectives 2020

Au cours de l'année 2020, nous allons poursuivre le développement de l'atelier « Vie Quotidienne » en mettant en place des accompagnements spécifiques au plus proches des besoins de chacun. La continuité de l'action éco-citoyenne au sein de la résidence sera le second point fort de l'année 2020 avec plusieurs rencontres et une implication grandissante des résidents. Nous continuerons à favoriser le développement des relations sociales par le biais d'activités ou de temps de partage et d'échanges collectifs au sein de la structure et à l'extérieur.

Épanouissement & Personnes accompagnées



Les résidents découvrent des thèmes basés sur des lieux ou pays célèbres : le temps d'une soirée, nous testons la cuisine et la culture d'un autre pays, d'une autre région. Il peut également s'agir d'un menu célébrant la musique avec par exemple une paëlla et des musiques latines. Les résidents sont mis à contribution pour réaliser et concevoir les décorations des tables et de la salle ainsi que l'apéritif. Un bon repas suivi d'une soirée dansante avec diffusion de clips vidéo est très appréciée par l'ensemble des résidents. Ils peuvent faire la fête, chanter, danser, faire du karaoké... l'occasion de s'évader du quotidien le temps d'une soirée !!!

Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes

Ouverture vers l'extérieur et rencontres inter-établissements

Concours des chefs de Basse-Normandie « Médiarest »

Le prestataire extérieur pour la restauration « Médiarest », qui intervient au Foyer de Vie et sur les différents établissements de l'association, a proposé un concours de pâtisserie. Ce concours réunissait les établissements de l'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise (IME, Résidence Henri Le Clainche, ESAT « Les Conquérants », Foyer de Vie « Les Bruyères », Résidences de la Vallée d'Auge de Lisieux), ainsi qu'un EHPAD. Chaque établissement a proposé un binôme de pâtissiers : un résident et un chef de cuisine. Au Foyer de Vie, c'est Stéphane (résident) et David (chef cuisinier Médiarest) qui ont participé au concours. Le thème était « Délice aux fraises et zest de citron vert ».

15 équipes au départ.

2 phases de sélection dont une sur dossier avec photo et une avec réalisation de la pâtisserie devant un jury.

La remise des trophées s'est tenue le 25 septembre 2019 et ce sont Stéphane et David qui ont gagné le concours !!

Tout le monde est très fier de cette victoire au Foyer de Vie ! Félicitations !!



La phase de sélection à Hérouville St Clair



Stéphane concentré



Les gagnants

Journée à la ferme atelier « Mesnil-Durand »

Les résidents du Foyer de Vie « Les Bruyères » de Saint Pierre du Bu ainsi que les résidents de « La Résidence Vallée d'Auge » de Lisieux se sont retrouvés sur le site du « Mesnil-Durand » pour une journée de partage à l'occasion d'un pique-nique et de jeux.

Corinne P. était présente : « C'est bien d'aller au Mesnil-Durand ! Cela m'a plu de rencontrer des personnes que je ne connaissais pas. J'ai aussi été contente de revoir des résidents que j'ai connus il y a quelques années au Foyer de Vie et qui vivent maintenant à la Résidence Vallée d'Auge. Ça m'a fait plaisir de revoir Alain et Magali !

J'aimerais y retourner. Ça serait bien aussi d'inviter les copains de La Résidence Vallée d'Auge au Foyer de Vie pour un barbecue et des jeux ! »

FOYER DE VIE « LES BRUYÈRES »

Le **FOYER DE VIE** est un établissement accueillant des personnes qui présentent un handicap ne leur permettant pas d'exercer une activité professionnelle y compris en milieu protégé mais qui disposent toutefois d'un minimum

Directrice : Agnès Roha
Chef de service : Olivia Guegan
Nombre de places autorisées : 44
 12 internat / 32 externat

Nombre de salariés : 25
Nombre d'ETP 2019 : 17,20
Budget annuel 2019 : 985 821 €

Faits marquants en 2019



Concours artistique « Le Monde de Loris »

L'association « Le Monde de Loris » vient en aide aux personnes polyhandicapées.

Elle propose, elle soutient et met en œuvre des activités culturelles, artistiques et sportives.

Chaque année depuis 2017, elle organise un concours pictural et artistique auquel participe un groupe de résidents du Foyer de Vie.

En fonction du thème proposé, les participants ont 6 mois pour réaliser une œuvre.

Cette année, l'exposition et le concours se sont tenus le 21 juin, à Caen.

Le thème était « Picasso ».

Toute la journée, les résidents ont pu découvrir les œuvres des autres participants, profiter de petits spectacles (démonstration de Hip-Hop, magie...) et partager un moment convivial autour d'un pique-nique avec les autres résidents venus d'établissements de la région.



Journée bateau-resto
à Clécy pour le FOA

Journée Bateau et restaurant à Clécy pour le FOA « Ateliers de Guibray »

Chaque année, les adultes accueillis au FOA réalisent des objets de décoration qu'ils vendent à l'occasion du repas de Noël avec les familles.

La vente réalisée à Noël 2018 a permis de proposer une journée « bateau et resto à Clécy ».

Chacun a pu apprécier la promenade sur l'eau ou se détendre à l'ombre autour d'un rafraîchissement.



Perspectives 2020

L'année 2020 sera marquée par la mise en place d'activités transverses entre le FOA/Accueil de jour et le Foyer de Vie.

Les adultes des deux sites pourront se retrouver autour d'ateliers et réaliser des projets communs.

L'ouverture de l'établissement vers l'extérieur se poursuit.

Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes



Rompre l'isolement et vivre ensemble !

Aujourd'hui, plus de la moitié des personnes accompagnées par le SASLA sont sans activité. En effet, l'arrivée à la retraite, l'attente d'une place pour un projet professionnel ou encore le besoin d'être sécurisé,... sont autant d'éléments qui expliquent cette situation. Toutefois, cette inactivité devient pour certains d'entre eux problématique : une stimulation est alors nécessaire pour leur permettre de se mobiliser. Par la présence de la maîtresse de maison, le SASLA connaît déjà des temps collectifs formels tels que le repas commun du vendredi soir ou encore les sorties un samedi sur deux et des temps collectifs informels tels que les jeux de société, les discussions en fin de journée dans la salle commune.

Toutefois, nous observons que cela n'était pas suffisant pour certains résidents et qu'il était nécessaire que les propositions et encouragements à se mobiliser soient plus nombreux et récurrents dans la semaine. Cette question a été abordée lors des réunions des résidents et lors de la journée festive en 2018. Les demandes pour la mise en place d'activités supplémentaires ont été nombreuses avec des thématiques variées telles que la cuisine, les promenades, le jardinage ou encore des activités sportives. Notons tout de même que l'atelier cuisine remporte un franc succès notamment lorsqu'il s'agit de réaliser des pâtisseries ! Au cours de l'année 2019, une permanence de deux heures est réalisée tous les mardis par un membre de l'équipe éducative, à tour de rôle. Un planning est affiché dans le hall d'entrée pour indiquer le nom de l'intervenant et l'activité mise en place. Les activités sont proposées en fonction des demandes des participants. Cette présence éducative en sus de celle de la maîtresse de maison permet de rassurer les personnes accompagnées mais également de dynamiser et d'ouvrir le collectif vers l'extérieur. L'idée centrale est de permettre à chacun d'apprendre, de découvrir, de donner des idées aux personnes accompagnées de refaire seules ou en groupe des sorties et/ou des activités. Après un an de fonctionnement, nous notons de réelles avancées relatives à la mobilisation de certains résidents et nous espérons pouvoir faire émerger un collectif soutenant et favoriser la pair-aidance pour que chacun devienne acteur de son projet et du collectif !



Atelier cuisine

Faits marquants en 2019

La journée à la mer du 18 juin 2019

Lors de cette journée, les résidents, accompagnés de deux intervenants, sont partis de la gare routière en bus à la découverte en direction de Ouistreham. Après la découverte du centre-ville, le beau temps a permis un pique-nique sur la plage et l'initiation à des jeux tels que le Mölkky, les raquettes ou le ballon. Après une journée bien remplie, le retour s'est également fait en bus et plusieurs personnes présentes avaient déjà pour projet d'y retourner seules !

Sortie Cidre et Dragons le 21 septembre 2019

Une fois n'est pas coutume, les résidents ont souhaité retourner au festival médiéval fantastique « Cidre et Dragon » à Merville-Franceville-Plage et ils étaient nombreux à y participer.



Journée Cidre et Dragon à Merville Franceville le 21 septembre 2019.



Pique-nique sur la plage lors de la journée Cidre et Dragon à Merville Franceville le 21 septembre 2019.

Perspectives 2020

La résidence A. NOSTE se compose de 15 logements dont seulement 10 constituent le SASLA. Les besoins repérés vers ce type de structure sont nombreux et vont pleinement dans la dynamique de l'habitat inclusif. Pas seulement une terminologie en vogue, l'habitat inclusif est un réel palier, une étape à l'autonomie résidentielle. Au fur et à mesure des départs, il nous semble important de préparer l'avenir en concertation avec le Conseil départemental pour favoriser l'augmentation du nombre de places permettant ainsi de proposer un tremplin vers l'autonomie.

SASLA A. NOSTÉ CAEN

Le **SASLA** (Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome) est constitué de logements individuels dissociés des structures. Leurs occupants financent directement leurs charges locatives et bénéficient d'un suivi éducatif.

Directrice : Emilie Martin

Nombre de places autorisées : 10

Nombre de salariés : 3

Nombre d'ETP 2019 : 1,05

Budget annuel 2019 : 43 816 €

Favoriser l'autonomie, l'implication et le bien-être des personnes

Education à la sécurité et à la citoyenneté

La sécurité fait partie des éléments obligatoires à prendre en compte pour un établissement recevant du public. Cependant, s'il s'agit d'une nécessité, il est intéressant de pouvoir le mettre à profit pour en faire quelque chose de participatif et de citoyen. C'est en ce sens que nous avons convenu avec les pompiers de Lisieux de mettre en place une évacuation grandeur nature avec des éléments proches du réel. Evidemment, seule l'équipe de direction et les agents de maintenance et d'entretien étaient au courant.

Au programme : départ de feu depuis la chambre d'un résident au deuxième étage. A ce moment, aucun pompier n'est sur le site. Par contre, la sécurité incendie se déclenche et entraîne une levée de doute par un professionnel. Aucun doute, il y a bien un départ de feu dans la chambre d'Harald ! (Officieusement une boîte à fumée a été déclenchée). Après un appel au 18 et moins de cinq minutes plus tard, les pompiers arrivent aux résidences avec 4 véhicules. De notre côté, nous avons entrepris de faire sortir tous les résidents. Le chef d'équipe des pompiers, à son arrivée, a pris connaissance de l'architecture du bâtiment et a pris contact avec le chef d'établissement.

Après avoir fait un point sur l'organisation en cours, et s'être renseigné du nombre de résidents probablement présents sur site (n'oublions pas qu'il est 17h45 à ce moment et que certains usagers rentrent à pied, en bus, s'arrêtent en ville...), l'équipe a constaté qu'il était nécessaire d'évacuer un résident par sa fenêtre !

L'émotion est bien présente quand l'exercice se réalise. Les usagers questionnent les professionnels pour avoir des détails sur ce qui se passe. Ils sont inquiets parce qu'ils se rendent compte qu'il s'agit de la chambre d'un copain.

Témoignages :

Laurent : « Ça nous prépare s'il y a un vrai incendie ».

Garry : « C'est bien mais je trouve que ça ne sert à rien ».

Pascal : « Je pense que c'est une bonne chose mais ça fait quand même très peur ».

La mise en situation fait apparaître quelques points d'amélioration que nous avons traité avec les pompiers, après l'intervention, pour que cela serve à chacun dans l'éventualité d'un départ de feu, réel, celui-là. Chacun se sent responsable lorsqu'il s'agit de reprendre l'évènement. Chacun pense à ce qu'il doit faire pour lui et pour les autres. Chacun pense à ceux qui sont plus dépendants et qui ne comprennent pas bien les consignes ou ne se souviennent pas de ce qu'il faut faire.



Intervention des pompiers avec la nacelle

RÉSIDENCE DE LA VALLÉE D'AUGE LISIEUX

Le **FOYER D'HÉBERGEMENT POUR TRAVAILLEURS D'ESAT** est une structure non médicalisée assurant l'hébergement des personnes handicapées qui travaillent soit dans un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), soit en milieu ordinaire, ou qui sont accueillies au sein d'un centre de rééducation professionnelle. Un soutien éducatif et social y est assuré.

Directeur : Guillaume Chenet

Chef de service : Michel Lenormand

Nombre de places autorisées : 34
32 internat / 2 accueil temporaire

Nombre de salariés : 23

Nombre d'ETP 2019 : 11,90

Budget annuel 2019 : 822 080 €

Faits marquants en 2019



- ° Sortie de 3 usagers : 2 vers le SASLA et une vers le SAJH
- ° Entrée de 3 usagers travailleurs d'ESAT
- ° Départ de 3 professionnelles et arrivée de 3 nouveaux
- ° Formation intra-établissement sur l'accompagnement à la fin de vie et sur la vie affective et sexuelle.
- ° Transfert dans la Manche en avril et sur le week-end de l'ascension.
- ° Séjour en Bretagne au mois de juin.
- ° Fête de Noël au cabaret le « P'tit Bichou » à Dives sur Mer
- ° Mise en place du logiciel de suivi des horaires et des congés (Octime)



Séjour en Bretagne



Vélo Rail à Pont-Erambourg

Perspectives 2020

Le foyer d'hébergement reste une solution d'accompagnement sollicitée même si les demandes tendent à diminuer au profit du SASLA, en particulier pour les jeunes générations. Les entrées en hébergement pour travailleurs d'ESAT sont souvent de jeunes adultes, au terme d'un accompagnement par le Centre d'Accueil Familial Spécialisé ou par des usagers bien plus âgés à la suite d'un souci familial ne permettant plus de les héberger de manière sécurisée.

Les chambres temporaires sont très investies et permettent, notamment à des stagiaires d'IME, de réaliser des stages à l'ESAT et d'envisager les modalités d'hébergement inhérentes à cette activité sur Lisieux. Elles ont également permis de répondre à des situations de répit de certains parents par rapport à leurs enfants.

Il est à noter qu'en 2020, l'effectif du foyer d'hébergement diminuera de 4 places au profit de 2 places supplémentaires au SASLA et 2 places au foyer de vie. L'objectif est de répondre à la fois au vieillissement des usagers grâce à un accueil sur le service d'accueil de jour et d'hébergement et de favoriser l'inclusion.

Adapter notre offre pour répondre aux besoins et attentes

Optimiser des conditions d'accueil et d'accompagnement

Notre première Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)

La loi du 26 juillet 2019 pour une Ecole de la confiance souhaite le développement d'une école plus inclusive.

C'est dans ce contexte que l'IME de Lisieux, en partenariat avec la mairie et l'Education Nationale, a repensé son organisation et ouvert sa première UEE, dès la rentrée 2019, à l'école primaire Saint Exupéry de Lisieux.

Cette classe concernait cette année treize enfants, âgés de 6 à 11 ans et encadrés par un enseignant et deux éducatrices spécialisées.

Neuf d'entre eux venaient quatre demi-journées par semaine, les autres bénéficiant de deux demi-journées.

Les jeunes étaient accueillis dans une salle de classe que l'école nous avait attribuée et avaient accès aux espaces communs de l'école (bibliothèque, salle de danse, salle d'arts plastiques...).

A ce titre, nous pouvons d'ailleurs remercier toute l'équipe enseignante de l'école et leurs élèves pour leur accueil et leur bienveillance à notre égard.

La présence de l'UEE dans l'école impliquait la rencontre des jeunes des deux établissements.

Lors de la récréation tout d'abord.

Chaque jour, tous les enfants étaient réunis dans la cour pendant une vingtaine de minutes.

Ce temps a été difficile dans un premier temps, certains jeunes restant à l'écart face au très grand nombre d'enfants dans la cour, d'autres se montrant violents par moment.

Nous avons donc réorganisé les temps de récréation pour limiter le nombre d'enfants dans la cour et retravaillé sur les règles de vie.

Par ailleurs, des projets inclusifs ont progressivement été mis en place.

Deux fois par mois, deux à trois jeunes de la classe, accompagnés d'une des éducatrices, étaient accueillis dans la classe ULIS pour un atelier pâtisserie.

Les deux classes se réunissaient alors le lendemain pour la dégustation. Si nous avons privilégié une inclusion limitée et progressive cette année, il n'en reste pas moins que d'autres projets sont en discussion.

Accompagnement de certains jeunes à la cantine, participation de l'UEE au spectacle de fin d'année de l'école ou encore accueil de jeunes dans leur classe d'âge sont autant de pistes envisagées dans les prochaines années.

Enfin, l'UEE regroupant des jeunes de différents groupes de l'IME, des formes de relation différentes se sont également mises en place entre les jeunes.

Ils ont construits instinctivement des relations de tutorat, les plus grands aidant les plus petits et développant ainsi des compétences de responsabilité et d'autonomie.

A l'inverse, les plus jeunes ont, par imitation, progressé dans les apprentissages et notamment le langage.

Nous souhaitons vivement que cette expérience réalisée dans le primaire se poursuive avec une UEE dans le secondaire.



Les Moussaillons sur le tatami avec le judo-club en avril

Faits marquants en 2019



Du côté des préadolescents et adolescents de PASSERELLE et de la SIPFPRO, l'année a été rythmée par la continuité des projets d'ouverture vers la cité et les dispositifs de droit commun.

Ainsi tout au long de l'année les partenariats (ALFEPH, ESI14, jardin partagé, CDSA, marché de Noël...) ont été maintenus et développés.

Les séjours aussi, ont pris notamment une coloration très socialisante (camping, auberge de jeunesse...).

Certains grands adolescents ont participé à une action de prévention des addictions sur un support de réseau social (YouTube dont le lien est disponible sur le site de l'association).

En ce qui concerne les secteurs de la SEES et de l'UAS, les séjours ont pu perdurer en fonction des besoins des enfants et jeunes (thème et durée).

Des rencontres ont débuté avec le service jeunesse pour préparer au mieux l'inclusion des jeunes dans les centres aérés en proposant une sensibilisation au handicap auprès de leurs professionnels.

De nouveaux supports de communication ont donc été élaborés en commun.

A la rentrée de septembre, les enfants jusqu'à 12 ans ont pu bénéficier de la scolarité au sein de l'école Saint Exupéry dans le cadre de l'UEE chaque matin. L'aménagement d'une salle sensorielle a été mis en place pour permettre aux enfants et jeunes de vivre des temps plus sereins en dehors du collectif.



Buffet réalisé par les jeunes de l'atelier Vie Quotidienne lors de l'inauguration des travaux de l'IME, le 2 avril



Activité à la base nautique de PONT D'OUILLY pour les PASSERELLES (juin)

Perspectives 2020

Vous l'aurez compris, l'inclusion restera le maître mot pour 2020. Partout où les portes s'entrouvrent, nous mettrons nos moyens à disposition pour favoriser le maintien du lien avec le milieu ordinaire.

Nous voyons qu'il est possible de partager des moments ou des activités qui ont du sens et où nos jeunes montrent leur savoir-faire. Je ne parle pas que de scolarité car l'inclusion pour des jeunes en situation de déficience intellectuelle passe aussi par d'autres modalités.

Nous n'oublions pas pour autant ceux qui ont besoin, du fait de leur handicap, d'aménagements dans le temps, les locaux et les modalités d'accompagnement qui ne permettent que peu d'inclusion dans le milieu ordinaire qui n'est, à ce jour, pas équipé pour assurer le confort et la sécurité de ces jeunes.

Nous allons conserver un équilibre pour remplir nos missions dans le respect des besoins de chaque usager en lien avec la réalité du territoire que nous devons aborder de manière pragmatique.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF LISIEUX

L'IME (Institut Médico-Educatif) accueille en internat ou en externat des enfants et des adolescents de moins de 20 ans déficients intellectuels, quel que soit leur degré de déficience.

Directeur : Laurent Boullanger

Chefs de service : Jacqueline Davoust / Eric Lerebourg

Nombre de places autorisées : 79

Nombre de salariés :

45

Nombre d'ETP 2019 :

32,30

Budget annuel 2019 :

2 590 183 €

Adapter notre offre pour répondre aux besoins et attentes

Diversifier les activités économiques

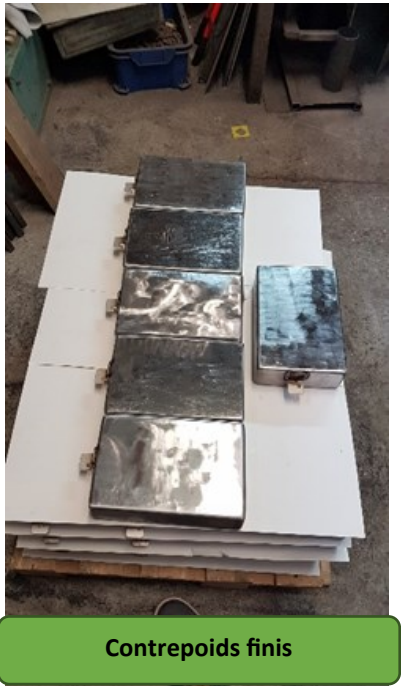
Un nouveau client pour l’ESAT : ADIAL, fabricant de distributeur automatique de pizzas

Les consommateurs se tournent vers ce nouveau mode de consommation alliant rapidité, liberté et convivialité.

Ils souhaitent avoir accès à tout moment aux pizzas fraîches et traditionnelles des pizzerias artisanales. PIZZADOOR by « ADIAL » a développé un distributeur automatique pour répondre à cette nouvelle demande qui s’est transformée en quelques années en un marché au développement exponentiel !

ADIAL, est une entreprise Lexovienne comptant près de 45 salariés. L’entreprise, depuis 2019, a commencée à travailler avec l’ESAT de Lisieux pour des contrepoids. L’opération consiste à décalaminer des blocs en acier puis souder une équerre sur le dessus. Ce contrepoids, qui subira une opération de peinture supplémentaire interviendra dans le fonctionnement de la machine.

Depuis, l’ESAT de Lisieux fourni également à l’entreprise des plateaux en « Fincof » pour préparer l’habillage des futurs distributeurs. Un partenariat qui ne demande qu’à se développer dans les années à venir...



Créativité
&
Personnes
accompagnées



Perspectives 2020

La situation sanitaire liée au Covid-19 est venue s’immiscer dans l’organisation et le fonctionnement de l’ESAT et a eu un impact important dans le fonctionnement de l’établissement.

L’activité économique fortement impactée a repris progressivement pour retrouver le niveau d’avant confinement et les perspectives 2020 sont satisfaisantes

ESAT « LES ATELIERS DU PAYS D’AUGE » LISIEUX			
L’ESAT (Etablissement et Service d’Aide par le Travail) accueille des adultes dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler en milieu ordinaire.			
Directeur : Gilles Delafosse	Nombre de salariés :	30	
Chefs de service : Muriel Delcloy, Xavier Denis	Nombre d’ETP 2019 :	26,10	
Nombre de places autorisées : 140	Budget annuel 2019 :	1 518 355 €	

Adapter notre offre pour répondre aux besoins et attentes

Optimiser l’environnement de travail

L’atelier menuiserie de ESAT
« Les Conquérants » s’adapte
à une demande client.

La menuiserie de l’ESAT « Les Conquérants » travaille historiquement essentiellement le bois. Les sollicitations d’un client « Métalu-Plast », pour réaliser de la coupe de profilés en aluminium étant régulièrement en augmentation, cette activité est devenue aujourd’hui pérenne et conséquente.

Le volume des commandes de cette année 2019 comprenant de nouveaux types de profilés a nécessité une adaptation de l’outil de production afin d’améliorer l’ergonomie du poste de travail, la sécurité et la qualité des coupes réalisées.

Pour s’adapter à cette évolution, l’atelier menuiserie de l’ESAT s’est équipée d’une tronçonneuse mono tête « Panda 400 » à lame ascendante verticale spécifiquement adaptée à la coupe d’aluminium, fabriquée par la société « FOM Industrie ».

Cette nouvelle machine a permis d’ouvrir de nouveaux marchés sur les coupes d’aluminium et de diversifier nos activités de l’atelier menuiserie.

Elle apporte aussi une nouvelle dynamique aux ouvriers.



Faits marquants en 2019

La fête de Noël de l’ESAT « Les conquérants » s’est déroulée le mardi 17 décembre 2019 non pas dans la salle de restauration de l’ESAT comme les années précédentes, mais à la salle de spectacle « le Forum » à Falaise.

Pas moins de 200 personnes étaient attendues pour partager, le temps d’une journée, de grands moments de convivialité.

Le premier a été de mettre à l’honneur le travail de 24 personnes qui ont reçu soit une médaille d’argent pour leurs 20 ans de services, soit une médaille de vermeil pour leurs 30 ans.

Isabelle, Jeanine, Marie-Christine, Nadine et Annie ont été les 5 femmes de l’ESAT à avoir reçu la médaille d’or venant récompenser 35 années de présence et de services.

ESAT « LES CONQUÉRANTS » FALAISE / AIT
L’**ESAT** (Etablissement et Service d’Aide par le Travail) accueille des adultes dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler en milieu ordinaire.
Directeur : Gilles Delafosse
Directeur adjoint: Patrick Mauduit
Chefs de service : Gilles Anquetin, Hervé Fressard
Nombre de places autorisées : 130 ESAT
6 AIT

Nombre de salariés : 32 ESAT
5 AIT
Nombre d’ETP 2019 : 23,50 ESAT
1,1 AIT
Budget annuel 2019 : 1 538 022 € ESAT
56 515 € AIT



Créativité
&
Personnes
accompagnées



Clap de cinéma / médaillés du travail

Le second moment de convivialité a été de mettre en avant, par une remise d’attestations de compétences, l’engagement de 13 autres personnes qui ont, tout au long de l’année 2019, réalisé avec leur moniteur d’atelier référent, un travail de reconnaissance de leurs acquis et de leur expérience.

Clap de cinéma / dispositif différent et compétent - Photo de groupe des ouvriers ayant reçu leurs attestations de compétences – photo de groupe des « médaillés » du travail.

Tous ont chaleureusement été applaudis par leurs collègues.



Perspectives 2020

Le réaménagement de la zone lavage vaisselle dans la partie restauration pour de meilleures conditions de travail des ouvriers.

L’ESAT va accentuer ses actions autour de l’inclusion, sujet majeur du CPOM 2019/2023.

Renforcer le lien avec les familles et les soutenir

Renforcer le lien avec les familles

Journée pêche au Mesnil Durand

Au Foyer de vie « Les Pavillons de la Touques », nous avons à cœur d'organiser des manifestations permettant aux familles et amis des résidents de partager un moment convivial avec ces derniers et leurs encadrants.

Le 28 septembre 2019, ce moment de partage s'est traduit par une journée pêche organisée au Mesnil Durand. Cette journée ensoleillée, placée sous le signe de la découverte de la pêche, a offert à tous les participants un réel moment de détente et de bonne humeur.

A la suite d'un lâcher de truites dans le plan d'eau du Mesnil la veille, tous les participants ont pu s'adonner à cette activité qui a fortement favorisé l'échange.

Pour les pêcheurs confirmés présents dont certains parents et encadrants, ils ont pu partager leur passion avec les novices en les guidant et les accompagnant dans la découverte de cette activité.

Pour la plupart des résidents, c'était une véritable découverte et ils ont pu apprécier le calme que procure cette activité dans un environnement paisible comme celui offert par le Mesnil Durand.

La pêche du matin fut de bon augure pour le repas de midi : au menu «Truite fraîchement pêchée » au barbecue ! Un vrai moment de plaisir et de partage !



Justine vient de pêcher une truite



Pêche sur l'étang du Mesnil Durand

FOYER DE VIE DE LISIEUX

Le **FOYER DE VIE** est un établissement accueillant des personnes qui présentent un handicap ne leur permettant pas d'exercer une activité professionnelle y compris en milieu protégé mais qui disposent toutefois d'un minimum d'autonomie pour accomplir des actes simples de la vie quotidienne.

Directeur : Guillaume Chenet

Chefs de service : Ingrid André, Michel Lenormand

Nombre de places autorisées : 62

42 internat / 20 accueil de jour

Nombre de salariés : 53

Nombre d'ETP 2019 : 40,7

Budget annuel 2019 : 1 944 554 €

Faits marquants en 2019



L'année 2019 a été fortement marquée par l'anniversaire des 10 ans du Foyer de vie célébré le 18 mai. Malgré le temps maussade, le thème des Tropiques choisi pour cette manifestation a largement ensoleillé la journée.

Parents et amis du Foyer de vie, de même que l'ensemble des professionnels anciens comme nouveaux et les résidents du complexe d'hébergement, étaient tous réunis pour fêter cet événement incontournable.

Après le fameux rituel des discours, les convives ont pu apprécier un numéro de danse exotique effectué par un groupe de résidentes du Foyer accompagnées par deux encadrantes.

Un barbecue fut servi aux convives qui purent tout au long de la manifestation utiliser notre « borne à selfie » maison, profiter des jeux en bois mis à disposition ou encore profiter d'une visite guidée du Foyer.

Le repas terminé, l'ensemble des convives a pu se trémousser sur les musiques entraînantes proposées par le DJ dans la joie et la bonne humeur.

Cette journée d'anniversaire a été grandement appréciée par tous.

Outre cet événement, l'année 2019 a permis la mise en place de deux courts séjours, de journées de sortie à thème pour chacun des groupes de vie, d'une nouvelle virée en discothèque ou encore de la mise en place du marché de Noël dans le centre-ville de Lisieux.



10 ans Foyer de vie



«Borne à Selfie » lors des 10 ans du foyer de vie

Perspectives 2020

Pour 2020, le Foyer de vie avait à cœur de continuer à se renouveler en proposant des manifestations ou sorties inédites. Ainsi, nous avions pour objectif d'organiser notre première foire à tout sur le parking de la salle multi activités dont les bénéfices devaient servir pour l'organisation d'un nouveau séjour à la montagne.

Il devait y avoir sur le même temps une exposition de vieilles voitures sur les résidences. Nous avons aussi pour projet d'organiser un nouveau moment de partage, au Mesnil pour les familles et amis des résidents accueillis afin que ces derniers puissent constater les rénovations effectuées sur ce site. Cependant, la crise sanitaire nous a invités et nous invite encore à repenser notre activité afin que celles-ci soient adaptées aux normes en vigueur. Ces manifestations n'ont de ce fait pas pu se tenir.

Bien évidemment les activités habituelles, repas au restaurant pour l'ensemble du Foyer ou encore un après-midi dansant en discothèque seront proposées au plus grand bonheur des résidents même si au moment de la rédaction du zoom, nous n'avons aucune certitude quant à la faisabilité de l'ensemble des projets. Néanmoins l'équipe éducative possède l'ingénierie nécessaire pour se renouveler et modeler des projets conformes aux besoins actuels.

Il est à noter qu'en 2020, l'effectif du foyer de vie augmentera de 2 places (transfert de places de l'hébergement d'ESAT) pour passer à 44 places. L'objectif est de répondre au vieillissement des usagers grâce à un accueil sur le service d'accueil de jour et d'hébergement.

Engagement & Familles et amis

Accueillir les familles

Depuis plusieurs années, les IME de Falaise et de Lisieux organisent des rencontres avec les familles qui souhaitent que leur enfant intègre l'établissement. Depuis 2019, des membres de l'association participent à ces rencontres. C'est l'occasion de faire connaissance et d'échanger :

- Les IME présentent les différentes activités et accompagnements proposés par les établissements, avec une visite des locaux.
- Les parents et les enfants valident l'intérêt et la bonne adéquation de ce qui est proposé avec leurs attentes.
- Pour l'association, c'est l'occasion de présenter le rôle de celle-ci et d'établir un premier contact pour une éventuelle future collaboration.

Ces rencontres sont enrichissantes pour tous et il est prévu d'organiser des réunions similaires dans les autres établissements de l'association.

Par ailleurs, il est possible à toute famille qui le souhaite de contacter un membre du Bureau ou du Conseil d'Administration pour demander une information concernant le fonctionnement de l'association, pour faire des suggestions d'amélioration ou exprimer des difficultés particulières. Pour cela, il suffit de contacter le siège qui fera suivre le message en téléphonant au 02 31 86 10 50 ou par mail siège@apaeipapf.fr

Susciter l'adhésion

L'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise est une association de parents et amis gestionnaires bénévoles. Adhérer à l'association est un acte militant. C'est la volonté de faire progresser la cause des personnes handicapées.

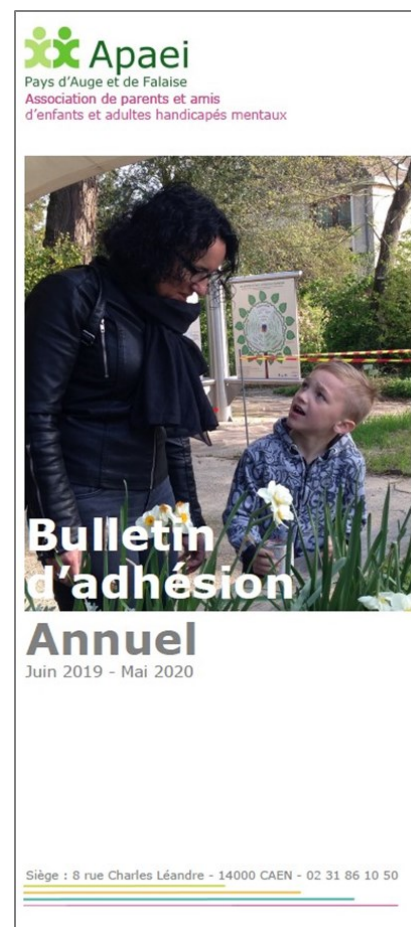
L'association agit au quotidien pour que les personnes handicapées mentales, quels que soient leur âge, leur capacité d'intégration, leur degré de handicap, puissent prendre place harmonieusement dans un environnement qui leur est encore trop souvent inadapté.

Adhérer à l'association, c'est également adhérer au réseau national Unapei.

L'Unapei est le premier mouvement associatif français de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées et de leur famille.

Cela représente 550 associations, 55 000 familles et 200 000 personnes handicapées.

La force des actions au niveau national est d'avoir la capacité d'éclairer l'opinion publique tout en faisant pression sur les pouvoirs publics.



Créativité & Familles et amis



Quelques faits marquants de l'Unapei en 2019

#combat pour la citoyenneté - Mai 2019

Pour la première fois, de nombreuses personnes sous tutelle peuvent mettre leur bulletin dans l'urne à l'occasion des élections européennes. C'est l'aboutissement du plaidoyer de l'Unapei mené depuis des années en faveur du droit de vote de toutes les personnes handicapées intellectuelles. Autre première victoire pour l'Unapei : neuf des listes se présentant à ces élections européennes publient une version Facile A Lire et à Comprendre de leur profession de foi.

#combat pour l'habitat - Juin 2019

Le collectif inter-associatif dont l'Unapei est membre publie un manifeste lors de la publication de la loi Elan sur le logement.

Il revendique pour les citoyens en situation de handicap un habitat choisi, qu'il soit collectif, semi collectif ou individuel avec un accompagnement adapté à leurs besoins et leurs aspirations.

* Collectif regroupant l'APAJH, APF France Handicap, l'Arche en France, la Fabrik Autonomie Habitat, le GIHP, Simon de Cyrène, l'Unafam, l'Unapei et l'Uniposs.

#combat pour l'éducation - Septembre 2019

L'Unapei, soutenue par 24 partenaires associatifs, lance #jaipasecole et le site marentree.org. Familles et professionnels démontrent, grâce à leurs témoignages, le décalage entre les discours officiels et les réalités vécues, souvent sources d'exclusion. De nombreux médias s'en font le relais, des influenceurs et des parlementaires s'emparent de cette mobilisation pour interpeller le gouvernement.

#combat pour les aidants - Octobre 2019

L'Unapei salue les mesures de la stratégie gouvernementale en faveur de l'accompagnement des aidants familiaux. Les actions de l'Unapei ont porté leurs fruits : la fiscalité du dédommagement familial perçu dans le cadre de la prestation de compensation du handicap, revendication portée par l'Unapei depuis 12 ans, est supprimée à compter de janvier 2020.

Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité

La formation collective, prendre le temps de réfléchir ensemble...

La médiation : de la terminologie à la pratique professionnelle, un seul pas à faire...

Au fil des années, la notion de médiation est devenue un item à part entière dans le processus d'accompagnement. Si l'on se réfère à la définition littérale du terme, la médiation est une « *entremise destinée à amener un accord, un arbitrage.* »
(Le Petit Larousse).

Alors, qu'est-ce que la médiation dans le travail d'accompagnement au quotidien et à quoi sert-elle ?

Pour répondre à cette question, toute l'équipe du pôle accompagnement a partagé une formation de 3 jours pour à la fois mesurer les enjeux de la médiation mais également son implication concrète dans le travail mené auprès des personnes accompagnées.

Quelle expérience ! Dès la première journée, immersion dans le monde du conflit !
Définition, analyse, jeux de rôles, autant de facettes, de possibilités pour mieux comprendre d'où l'on part mais aussi et surtout où l'on va...
Selon Sénèque : « *il n'y a pas de bon vent pour celui qui ne sait où il va...* ».

Mener des actions de médiation n'est donc pas seulement de faire tiers dans une situation conflictuelle, c'est aussi avancer sur le chemin du consensus, du compromis. Pour cela, il faut entendre l'autre, ses arguments, les prendre en considération, négocier des objectifs pour amener la personne sur son propre chemin de résolution.

Alors n'est-ce pas cela le travail d'accompagnement ?
N'est-ce pas recueillir les souhaits de la personne, les confronter aux possibles et lui donner la capacité de faire ses choix, d'agir pour elle-même dans de bonnes conditions et en dehors de nos représentations ?

Quelque soit la ou les réponses qui en découlent, l'ensemble de l'équipe s'accorde à dire que cette formation, fort intéressante, leur a permis de prendre du recul, de se remettre en question sur ses propres pratiques, de les nourrir mais également de les confronter.
Au sein du SAVS, les professionnels interviennent seuls auprès de chaque personne accompagnée. Prendre le temps de réfléchir en équipe est toujours une source d'enrichissement.

Une belle expérience qui nous invite à maintenir la dynamique de formation à la fois individuelle mais également collective sur des thématiques transversales.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Le **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) a pour mission de favoriser l'autonomie des personnes bénéficiaires vivant à domicile. Il aide ainsi ces dernières à réaliser leur projet de vie par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Directrice : Emilie Martin	Nombre de salariés :	14
Chef de service : Sylvain Gervais	Nombre d'ETP 2019 :	9,39
Nombre de places autorisées : 120	Budget annuel 2019 :	529 838 €

Faits marquants en 2019

Journée festive du 5 octobre 2019

À l'instar de la réussite de la précédente édition, le Pôle Accompagnement a de nouveau organisé une journée festive regroupant des personnes du SAVS, du SAMSAH et du SASLA.

Direction le restaurant Oncle Scott et le bowling pour échanger, passer du temps ensemble et s'amuser !
Au cours de cette journée, nous avons organisé un temps d'échange avec les personnes accompagnées afin de restituer les conclusions des échanges précédents et recueillir leurs avis sur le projet individualisé. Nous remercions l'Association pour son soutien financier qui nous a permis de nous initier au bowling dans un vrai moment de convivialité !



Réalisation d'un repas que le groupe a ensuite partagé



Repas lors de la journée festive

Le partenariat au service de la continuité du parcours des personnes accompagnées

Ce projet est né d'une volonté commune de favoriser la continuité du parcours des personnes accompagnées. Nous avons travaillé en lien avec la Plateforme Jeunes Adultes de l'IME Bordeaux pour développer deux actions collectives : l'atelier alimentation et le « café-débat », permettant à la fois de faire connaître nos services pour des jeunes adultes mais également de répondre à des besoins des personnes que nous accompagnons déjà.
Le collectif permet à chacun d'apporter ses connaissances mais également d'apprendre des autres !

Perspectives 2020

Au cours de cette année et face à l'augmentation du nombre de demande d'accompagnement, nous avons formalisé encore davantage le processus d'admission. Ainsi, dans l'objectif d'évaluer et d'actualiser les demandes des personnes sur la liste d'attente, nous organisons chaque mois des entretiens de préadmission pour préparer l'entrée notamment en lien avec le dossier d'aide sociale mais également, veiller à ce que l'orientation soit la plus pertinente et si ce n'est plus le cas, favoriser une réorientation vers le dispositif le plus adapté. À ce titre, lorsqu'un accompagnement devient urgent et qu'il ne peut se mettre en place du fait de la liste d'attente, nous mettons en œuvre des réponses de première intention visant à prévenir les dégradations des situations. Ce travail demeure encore aujourd'hui invisible et donc non reconnu.

Malgré cette dynamique, notre liste d'attente est conséquente sur différents secteurs. Une concertation entre le Conseil départemental et les SAVS et SAMSAH du département, relative aux modalités d'organisation et de fonctionnement des services, a débuté en novembre 2019 et nous espérons à ce titre co-construire des réponses permettant un assouplissement de nos modalités d'intervention, une adaptation aux besoins du public et, par voie de conséquence, une diminution du nombre de personnes en attente.

Engagement & Salariés

Permettre un accompagnement de qualité

Adapter et renforcer les compétences

Politique de formation

L'association est attentive à l'évolution des besoins des usagers ainsi qu'à l'évolution des emplois et des compétences, des technologies et des organisations. Pour optimiser les parcours professionnels et pour permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité, l'association développe une politique de formation volontariste.

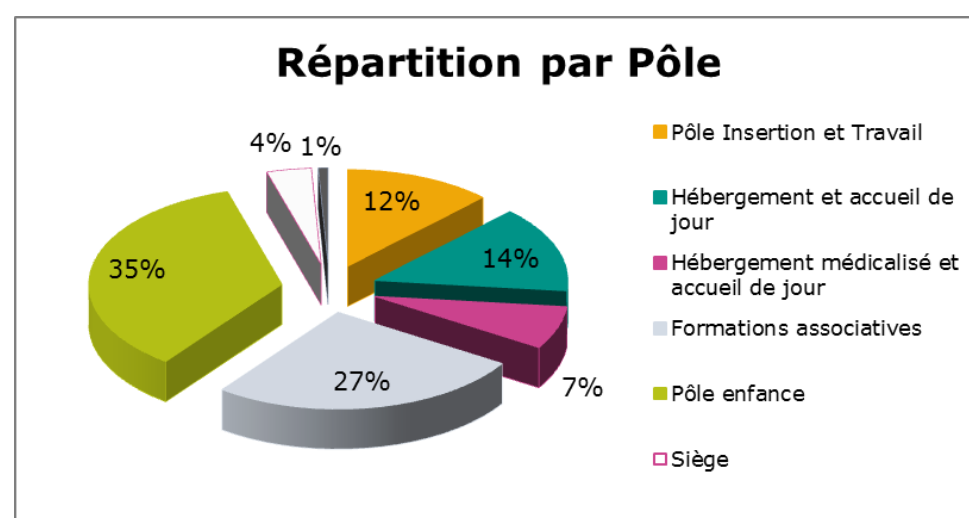
La formation professionnelle pour l'année 2019 en quelques chiffres

618	personnes formées, dont 4 personnes accueillies
135	actions de formation
15 889	heures de formation
2 %	de formations diplômantes ou qualifiantes
230 336 €	de budget formation

Les formations associatives, communes à tous les établissements et services

- o La bientraitance
- o Le handicap psychique
- o Protéger et se protéger des agressions physiques en établissement
- o Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre
- o Hygiène corporelle et image de soi pour des personnes en situation de handicap
- o Les risques routiers
- o Bureautique

La répartition par secteur du nombre de salariés formés



Soutenir l'initiative et la créativité

Favoriser la mise en œuvre de projets transversaux

Certaines commissions et groupes de travail inter-établissements ont été mis en place en 2018 et se poursuivent en 2019, comme celui du parcours de l'utilisateur, du système d'information, de la communication...

D'autres ont vu le jour cette année :

- Circuit du médicament
- RGPD (Règlement Général de la Protection des Données)
- Développement de la guidance, soutien aux familles
- .../...

Faciliter les échanges

Comme l'an passé, un concert des établissements et des services a été organisé en avant-programme de l'Assemblée Générale du mois de juin.

Les équipes éducatives ont été particulièrement créatives dans le choix des morceaux et les répétitions avec les jeunes et adultes ont rythmé les semaines avant le jour J.

Chacun et chacune a pu s'exprimer en jouant d'un instrument de musique ou en chantant. Le spectacle a été une belle expérience et la joie des spectateurs s'est vue au travers des applaudissements et des rappels. Un beau moment de partage.

Créativité & Salariés



Œuvrer pour une qualité de vie au travail

Épanouissement & Salariés

Poursuivre la qualité du climat social

Elections du Conseil Economique et Social

Un accord d'entreprise relatif à la mise en place du Comité Social et Economique (CSE) a été négocié et signé le 10 octobre 2019. Cet accord prévoit que le périmètre du CSE correspond à l'ensemble des établissements et services de l'Association, ainsi que le siège social.

Le CSE est composé d'une commission Santé, Sécurité et des conditions de travail (CSSCT). Par ailleurs, afin de conserver un dialogue social de proximité, des représentants du personnel (nommés représentants de proximité) ont été désignés dans tous les établissements et services de l'Association.

Soutenir l'initiative et la créativité des salariés

Favoriser la mise en œuvre de projets

Le collectif, vecteur d'apprentissages

De l'accompagnement individuel aux ateliers collectifs : adaptation de nos pratiques pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Lors des échanges de la journée festive de 2018, les personnes accompagnées ont majoritairement demandé des temps collectifs. En effet, lorsque l'on vit seul, que l'on ne travaille pas ou n'a pas d'activité, l'isolement est souvent majeur. À ce titre, le développement d'actions collectives a été le maître mot pour répondre à de réels besoins, favoriser la pair-aidance et travailler autour de la socialisation. Les GEHS (Groupe d'Entraînement aux Habiletés Sociales), mis en place à compter de novembre 2018, ont été une première étape à la construction d'un collectif porteur. Depuis, plusieurs actions collectives sont nées telles que l'atelier gestion de l'anxiété et l'atelier nutrition.

De manière concrète, l'atelier de gestion de l'anxiété, animé par l'infirmière et la psychologue du service, s'est déroulé sur 3 séances d'1h30 avec 6 participants. L'infirmière a été formée aux techniques de relaxation de niveau 1 et 2. Le 1^{er} jour a permis à chaque participant de se présenter, d'échanger autour du stress, de ses manifestations et d'auto-évaluer les situations stressantes et son niveau de stress. Le 2^{ème} jour avait pour objectif de travailler autour de situations de stress personnelles ou fictives.

Ainsi, les participants ont pour certains rapporté des situations vécues afin de les objectiver et de réfléchir à la mise en œuvre de stratégies. Enfin, le 3^{ème} jour a permis la mise en pratique de différentes techniques de relaxation et d'exercices permettant ainsi à chacun de trouver sa propre méthode (respiration, induction de détente corporelle, ...).

Ces ateliers, proposés par l'équipe pluri-professionnelle, se déroulent tout au long de l'année. Un programme annuel a été déterminé en privilégiant les temps de vacances scolaires et les soirées afin de favoriser la disponibilité d'un plus grand nombre. Au-delà de cette description, c'est un sacré challenge pour les professionnels que de s'adapter à ce besoin de collectif. L'accompagnement mené au Pôle Accompagnement a toujours été individualisé notamment par le fonctionnement en milieu ouvert, à domicile. L'isolement des personnes accompagnées, les problématiques croisées sont autant de dimensions à faire vivre ensemble pour créer des espaces d'apprentissages, de convivialité et de vivre ensemble.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR LES ADULTES HANDICAPÉS

Le **SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soin, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Directeur : Emilie Martin
Chef de service : Sylvain Gervais
Nombre de places autorisées : 10

Nombre de salariés : 10
Nombre d'ETP 2019 : 3,62
Budget annuel 2019 : 246 108 €

Faits marquants en 2019

CRUMBLE AUX POMMES

Ingédients :

6 pommes	150 g de cassonade	150 g de farine	125 g de beurre demi-sel	1 sachet de sucre vanillé	1 citron
----------	--------------------	-----------------	--------------------------	---------------------------	----------

Ustensiles :

1 couteau	1 économe	1 plat (ou 1 moule à gâteau)	1 assiette	1 saladier	1 cuillère en bois	1 verre doseur	1 four
-----------	-----------	------------------------------	------------	------------	--------------------	----------------	--------

Préparation :

1		Épluchez les pommes et enlevez le trognon.
2		Coupez les pommes en petits morceaux et répartissez-les dans le plat.
3		Arosées de jus de citron et saupoudrées de sucre vanillé.
4		Dans un saladier, mélangez la farine et la cassonade.
5		Coupez le beurre en petits morceaux, ajoutez-le dans le saladier et mélangez le tout à la main.
6		Émiettez cette pâte au-dessus des pommes de façon à les recouvrir.
7		Fait cuire 30 minutes à 200°C. Servez le crumble tiède ou froid.

Atelier nutrition

À l'instar de l'atelier gestion de l'anxiété, la nutrition a également été un thème abordé en groupe de manière éducative, ludique et pratique ! Après avoir revu les bases des familles d'aliment avec le jeu Quiz'in, planification de deux séances pratiques. Au programme, rédaction de la liste de courses, réalisation des courses, cuisine avec le partage autour d'un repas collectif et convivial. Face à son succès, cet atelier sera reconduit...

Soirée thématique à destination des parents du 13 juin 2019

En lien avec le Centre Ressources Autisme et l'Association Autisme Basse-Normandie, nous avons travaillé sur la mise en œuvre d'une soirée thématique à destination des familles sur le thème « *Votre enfant adulte avec TSA s'oriente en milieu ordinaire : quel rôle pour les parents ?* ».

Cette soirée de lancement a été co-animée par le CRA et le SAMSAH et a permis de recueillir les souhaits thématiques des participants pour celles à venir. Lors de la première rencontre, nous avons eu la participation de 10 parents.

Le SAMSAH est arrivé à son effectif

Au cours de l'année 2019, le SAMSAH est arrivé à son effectif (10 places) et l'a dépassé avec la prise en charge de onze personnes depuis le mois de septembre. La liste d'attente du SAMSAH arrive aujourd'hui à 14 personnes.

Perspectives 2020

En 2019, le SAMSAH s'est donc pleinement constitué par la montée en effectif mais également les nombreuses actions menées au profit des personnes accompagnées, de leurs familles et aidants ainsi que des partenaires. La mise en œuvre du Service a porté ses fruits puisque le SAMSAH est à un effectif complet.

Les accompagnements menés et les actions développées auprès des bénéficiaires montrent des résultats encourageants par l'acquisition de nouvelles compétences et un mieux-être par une prise en charge adaptée.

L'année 2020 sera placée sous le signe de la continuité de ces accompagnements mais également du développement de la fonction d'appui à travers une sensibilisation plus importante des différents partenaires favorisant ainsi l'inclusion sociale et professionnelle.

Créativité
&
Salariés

Impulser et renforcer le travail en réseau partenarial

Co-construire des réponses adaptées aux besoins des personnes

Partenariat du SASLA de Lisieux avec la résidence autonomie le Val d'Or

A l'heure de la retraite... tout s'arrête ??

Le schéma de l'autonomie 2019-2023 préconise dans son enjeu #3 de : « diversifier et adapter l'offre d'hébergement afin de faciliter le parcours des personnes en permettant à chacun de choisir son mode de vie quel que soit son âge ou son handicap ».

Dans ce contexte, nous veillons à chaque situation, afin qu'il n'y ait pas de rupture dans le parcours de vie de la personne. Cela nécessite d'adapter les réponses et les accompagnements proposés, notamment pour les usagers du SASLA ayant l'âge de la retraite et restant relativement autonomes dans leur vie quotidienne, et ce en l'attente d'un relai SAVS ou d'un autre projet. Il ne faut absolument pas que la retraite se transforme en double peine dès leur cessation d'activité professionnelle.

Que faire ?

Nous avons mis en place une organisation spécifique pour les travailleurs d'ESAT lorsqu'ils prennent leur retraite et qu'il n'est pas possible sur le long terme de conserver un logement indépendant. Le SASLA doit progressivement s'effacer, même s'il n'existe pas d'accompagnement de nature similaire. De ce fait, lorsque cela est possible et quand c'est le choix de l'usager, il est possible de combiner un accueil de jour en maintenant un hébergement, avec l'intervention d'un collaborateur une fois par semaine pour s'assurer de la gestion du logement, des courses, tout en s'appuyant sur une dynamique de prise en charge hors les murs...

C'est dans cet objectif que le partenariat avec la résidence autonomie le Val d'Or, géré par le CCAS de Lisieux, a pu voir le jour. Chaque nouveau projet est donc co-construit avec la personne elle-même,

sa famille et/ou son représentant légal, le SASLA et les services de la ville de Lisieux. Chacun est mobilisé et trouve sa place pour le bien-être de la personne accueillie.

En effet, les résidences autonomie sont composées d'appartements totalement privatifs et d'espaces communs partagés par tous les résidents.

Des services collectifs facultatifs sont prévus, dont une permanence nocturne. L'indépendance de chaque résident est préservée. Il n'y a pas d'aide individualisée même si le résident peut bénéficier d'un portage de repas.



Denis et Rosemonde devant la Résidence autonomie du Val d'Or à Lisieux (anciennement foyer logement)

Le partenariat avec la ville de Lisieux, et notamment les structures d'accueil de type foyer logement comme « le Val d'Or », est en ce sens une réussite puisqu'il est garant de la sécurité des usagers quand nous pouvons les accompagner dans une part de leur gestion du quotidien. Il en va de même pour des personnes chez eux depuis des années, et qui par ce montage, leur permet de continuer leur choix de vie indépendant.

SASLA DE LISIEUX

Le **SASLA** (Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome) est un logement individuel dissocié des structures. Leurs occupants financent directement leurs charges locatives et bénéficient d'un suivi éducatif.

Directeur : Guillaume Chenet

Chef de service : Michel Lenormand

Nombre de places autorisées : 32

Nombre de salariés :

16

Nombre d'ETP 2019 :

7,90

Budget annuel 2019 :

322 253 €

Faits marquants en 2019

- Sortie de 2 usagers, avec le soutien du SAVS
- Arrivée de 2 nouveaux usagers sur le SASLA issus du foyer d'hébergement
- Arrivée d'un usager aux Préludes en provenance du foyer de jeunes travailleurs
- Une sortie du SASLA pour une entrée en accueil de jour
- Départ d'une éducatrice spécialisée et l'embauche d'un animateur
- Mise en place du logiciel de suivi des horaires et des congés (Octime)
- Organisation d'un séjour en Seine Maritime en avril
- Accompagnement à 3 concerts (Pascal Obispo, Jean-Baptiste Guegan et M. Pokora)
- Fête de Noël au cabaret le « P'tit Bichou » à Dives sur Mer
- Camping au Mesnil Durand
- Formation intra-établissement sur l'accompagnement à la fin de vie et sur la vie affective et sexuelle.
- Rénovation des salles de bain des maisons de l'îlot Delaunay (cotés garçons et filles)
- Installation d'une nouvelle cuisine à l'îlot Delaunay, côté garçons.



Moment convivial entre retraités du SASLA et de l'accueil de jour

Perspectives 2020

Le SASLA est un outil formidable pour favoriser l'inclusion. Il permet un accompagnement de proximité avec ouverture sur l'extérieur et la cité. Il est très sollicité en lien avec ses modalités d'accompagnement spécifiques et modulaires.

Pour faciliter la rotation des personnes au sein de ce service, nous travaillons en permanence les synergies avec les partenaires tels que les résidences autonomie, les maisons de retraite, et les services d'accompagnement à la vie sociale, d'autant qu'il y a régulièrement des départs à la retraite.

Les résidences autonomie permettent de sécuriser l'environnement avec le maintien d'un logement indépendant. L'équipe s'associe à la résidence par un soutien complémentaire dans la gestion des actes de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de la gestion du linge, des courses ou de l'entretien du logement puisque le public présente ici des problématiques différentes en lien avec leur handicap.

Créativité
&
Partenaires

Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Evaluer la pertinence et poursuivre l'amélioration de l'organisation

Réflexion sur le rôle du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration ont engagé à la fin de l'année 2019 une réflexion sur le rôle de l'instance. Il en ressort un engagement renforcé de tous et la volonté de se réunir plus régulièrement. De nouvelles actions sont envisagées. Elles seront travaillées plus en avant lors des prochaines séances en 2020.

Révision du règlement du Conseil à la Vie Sociale

Le Conseil à la Vie Sociale (CVS) donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, les projets de travaux et d'équipements, etc. Il donne également un avis sur le règlement de fonctionnement de l'établissement ou du service et sur le projet d'établissement.

Le règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale a été révisé en 2019. En complément, une version en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) a été élaborée par un groupe de salariés en formation pour permettre à tous de mieux comprendre les enjeux.

Poursuivre la démarche qualité

L'association a poursuivi la démarche qualité en 2019. Chaque établissement et service a mis en place, en son sein, un comité qualité. Chacun suit ainsi son plan d'amélioration continue de la qualité. Le Comité Qualité Global « CQG » regroupe 2 représentants de chaque établissement et service. Le CQG suit la démarche qualité dans chaque établissement et service et a pour mission de travailler sur les sujets transversaux, issus de la compilation de tous les plans qualité.

Optimiser la gestion financière

EPRD et ERRD

Le 25 mars 2019, l'association a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental du Calvados pour la période 2019-2023.

La mise en place de ce CPOM nous amène à avoir une approche de gestion différente, avec une vision globale au niveau associatif et une analyse des grands équilibres financiers sur plusieurs années.

La construction du premier EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) a nécessité la réorganisation des procédures comptables et des calendriers. Il a permis également l'appropriation par tous de la démarche et des nouveaux outils.

Début 2020, suivra la réalisation de l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) qui remplace les comptes administratifs des établissements et des services.

Ageval

L'acquisition en 2019 du logiciel AGEVAL va permettre d'automatiser et ainsi simplifier le suivi de la démarche qualité au sein des établissements et services.

Cet outil permet :

- de réaliser l'évaluation interne,
- de suivre les plans d'actions, ainsi que les indicateurs,
- de réaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels,
- de réaliser des enquêtes de satisfaction,

2019 a été consacrée au lancement de cet outil sur la partie « Evaluation interne ». Le premier travail a été de mettre en place un référentiel commun à tous. Toutes les évaluations internes seront à produire pour la fin de l'année 2020.

Développer le système d'information

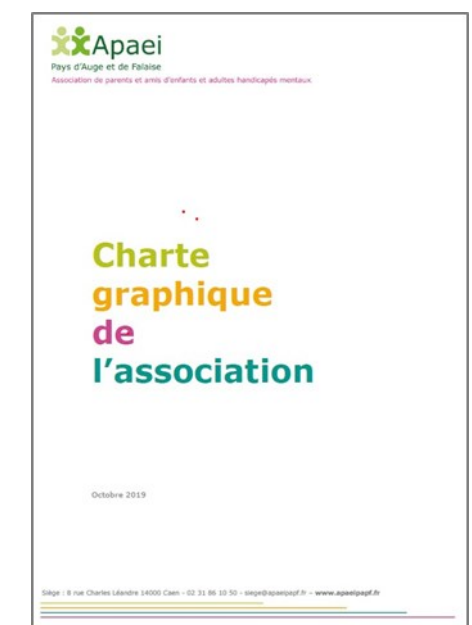
Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

La mise en œuvre du RGPD s'est poursuivie en 2019 et un groupe de travail a été mis en place afin de réaliser un processus de sécurisation des données. Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2019 et a ainsi dégagé tous les axes de travail. La première réflexion engagée est le registre des traitements. Ce registre concerne 3 catégories : les professionnels, les usagers et les familles/représentants légaux.



Réflexion du Conseil d'administration sur le rôle de l'instance

Charte graphique



Développer la communication en interne et en externe

Formalisation d'une charte graphique

L'identité visuelle d'une organisation est un vecteur important de communication. C'est la première image que nos interlocuteurs ont de nous. Pour que tous les documents émanant des établissements, des services ou du siège se ressemblent et donnent une même image, une charte graphique a été formalisée. On y retrouve tous les éléments nécessaires pour les supports écrits et les consignes d'utilisation.

SIÈGE DE L'ASSOCIATION À CAEN

LE SIÈGE est organisé autour de trois services pour la mise en œuvre de la politique associative, la gestion des ressources humaines et la gestion des ressources financières.

Secrétaire générale : Bernadette Belloche	Nombre de salariés :	12
Directrice des ressources humaines : Virginie Leroyer	Nombre d'ETP 2019 :	11,44
Responsable administratif et financier : Sophie Boulland	Budget annuel 2019 :	646 313 €



● **IME FALAISE — Jardin d'enfants**

33 rue Brette
14700 Falaise
02 31 90 13 36

● **IME LISIEUX**

● **SESSAD**

86 route d'Orbec
14100 Lisieux
02 31 48 52 52

● **ESAT « Les Conquérants »**

● **AIT**

Zone Industrielle de Guibray
Rue Pascal
14700 Falaise
02 31 90 18 46

● **ESAT « Les Ateliers du Pays d'Auge »**

161 rue des Frères Lumière
14100 Lisieux
02 31 48 57 70

● **SAVS**

● **SAMSAH**

60 rue de la Folie
14000 Caen
02 31 86 31 14

● **SASLA A NOSTE**

60 rue de la Folie
14000 Caen
02 31 86 31 14

Résidence Henri Le Clainche

● **Foyer d'hébergement**

● **SASLA de Falaise**

68 ter route de Tours
14700 Falaise
02 31 41 62 62

● **Foyer de vie « Les Bruyères »**

22 route de la Lunette « La Bruyère »
14700 Saint Pierre du Bu
02 31 40 77 61

Résidences de la Vallée d'Auge

● **Foyer d'hébergement**

● **SASLA de Lisieux**

● **Foyer de vie**

5 rue Victorine Magne
14100 Lisieux
02 31 62 07 24



● **Foyer d'Accueil Médicalisé « ODYSSEÉ »**

Allée André Malraux
14170 Saint Pierre en Auge
02 31 42 61 80

● **Siège social**

8 rue Charles Léandre
14000 Caen
Tél : 02 31 86 10 50
Fax : 02 31 86 87 84
siege@apaeipapf.fr